

ANNEXE 2
**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

DEMANDE DE VALIDATION DE SERVICES
(champs à remplir par le demandeur)

M. M^{me}

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Adresse électronique :

Demande en application de l'article 3 du décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951, la prise en compte pour l'avancement des services auxiliaires accomplis à l'étranger avant sa période de stage, pour les périodes suivantes :

Fonction	Etablissement	Pays	Début du contrat	Fin du contrat	Temps de travail hebdomadaire

Joindre pour chaque activité une attestation de services ou à défaut le contrat de travail de l'établissement employeur justifiant tous les éléments ci-dessus.

Date et Signature de l'employeur

AVIS DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Paris, le

Avis favorable

Avis défavorable*

*Accompagné d'une lettre explicative

Formulaire à transmettre à avisvalidation.rh3@diplomatie.gouv.fr
DGA/DRH/RH3B 27, rue de la Convention CS 91533-75732-PARIS Cedex 15